

noms des candidats, et le rapport du directeur général des élections établi conformément à l'article 4 du chapitre 54, 23-24 George V.

CONFERENCE DU DOMINION ET DES PROVINCES

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je propose, appuyé par M. Lapointe:

Que 1,000 exemplaires anglais et 500 exemplaires français du rapport de la Conférence du Dominion et des provinces, 1935, soient imprimés immédiatement et que l'article 64 du Règlement soit suspendu à cet effet.

Les honorables députés ont dû remarquer que j'ai déjà déposé le rapport imprimé. Je me suis permis de demander à l'Imprimeur du Roi, avant que la Chambre ne se réunisse, de faire imprimer le rapport, sachant d'avance que les députés désiraient l'avoir le plus tôt possible. La proposition permettra d'envoyer le compte d'imprimerie à la Chambre des communes.

(La motion est adoptée.)

MODIFICATION DE LA LOI DES CHEMINS DE FER

M. THOMAS REID (New-Westminster) demande à déposer un projet de loi (bill n° 2) visant à modifier la loi des chemins de fer (tarifs sur les grains). Il dit: Le projet de loi en question a pour objet de modifier la loi des chemins de fer en accordant à la province de la Colombie-Britannique les mêmes taux pour les céréales et la farine destinés à l'usage domestique dans cette province que ceux en vigueur des provinces des prairies à Fort-William.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la première fois.)

LA GUERRE ITALO-ETHIOPIENNE

IMPOSITION DE SANCTIONS CONTRE L'ITALIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. C. H. CAHAN (Saint-Laurent-Saint-Georges): Le premier ministre (M. Mackenzie King) pourrait-il déposer sur le bureau des exemplaires des décrets du conseil adoptés par Son Excellence le Gouverneur général en conseil relativement à l'imposition et à l'application de sanctions contre l'Italie? J'aimerais que des exemplaires des décrets originaux soient déposés sur le bureau ainsi que toutes les instructions ministérielles données conformément aux termes de ces décrets.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de présenter à la Chambre très prochainement un livre blanc qui contiendra les documents essentiels concernant les sanctions ainsi que les questions dont le Gouver-

nement a été saisi au sujet de la guerre italo-éthiopienne. Ce livre blanc contiendra, je crois, ce que mon honorable ami a demandé mais, après avoir relu ses remarques, si je m'aperçois qu'il ne le contient pas, j'étudierai sérieusement sa proposition et, si la chose est possible, je verrai à ce que l'on donne droit à sa demande.

DEFENSE IMPERIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre quels engagements, s'il y en a, le Canada a pris au sujet de la défense impériale?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je ne puis répondre à l'honorable député sans avoir consulté mon collègue, le ministre de la Défense (M. Mackenzie). Pour le moment, je ne sache pas que des engagements aient été pris.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EST PROPOSÉE PAR M. A. G. SLAGHT ET APPUYÉE PAR M. SARTO FOURNIER.

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. A. G. SLAGHT (Parry-Sound) propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le très honorable baron Tweedsmuir d'Elsfield, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Monsieur l'Orateur, comme nous nous y attendions tous, le discours du trône de cette année mentionne spécialement au début la perte subie par notre empire, puis il contient un message de condoléance à notre jeune roi, à la reine Marie et à la famille royale et enfin l'expression de notre fidélité et de notre dévouement au jeune roi.

Vendredi dernier, le très honorable premier ministre, appuyé par le très honorable chef de l'opposition, a exprimé, en notre nom, dans des adresses très simples et très touchantes, les